

Image not found or type unknown



succession avec un beau-pere

Par **marjorie06**, le **12/06/2019** à **11:51**

Bonjour ,
Nous sommes 2 soeurs.
Notre maman est mariée depuis 2007 avec Monsieur G.
Avant son mariage , elle avait acquis sa residence principale où elle vivait avec monsieur G.
Notre maman est decedée en octobre 2018.
Monsieur G ne veut pas lancer la succession , il ne fait rien du tout .Il nous trouve tous les jours de nouveaux pretextes.
Du coup notre notaire à ma soeur et moi est en stand -by .
Nous savons que nous allons devoir lui donner une part sur la maison lors de la vente .
Nous venons d'apprendre que Monsieur G est gravement malade et qu il a interdiction de revenir à son domicile , il ne peut plus vivre seul .
Je suis passée au domicile , la maison est dans un etat pitoyable , complètement laissé à l abandon.
Pouvons nous recuperer la maison pour la vendre ?
Que pouvons nous faire ?
Toutes les personnes que nous questionnons se contredisent et nous prennent des frais pour ne rien faire .
Merci de votre aide
Marjorie